

La langue arabe s'invite dans la campagne électorale à Pierre Bé

C'est, si j'ose dire, du pain bénit pour les islamistes du Rhône : à la faveur de la campagne électorale, ils lancent la langue du Coran pour la mettre au service du Parti Socialiste du Rhône et ses acolytes, plus précisément de Pierre-Bénite, et peut-être ailleurs.

Un tract électoral, totalement en arabe, a été distribué à Pierre-Bénite, commune du sud de Lyon, non loin du confluent du Rhône et de la Saône. Il est écrit dans un arabe primaire. Les initiateurs de ce tract sont deux islamistes en mission commandée et figurant sur la liste socialiste menée par Daniel Deleaz. Depuis pas mal d'années, la confluence de l'islam et du PS n'échappe à personne. Comme le PS a beaucoup perdu de son électorat historique, tous les moyens sont bons pour attirer le vote « musulman ». Rappelons que Normal 1^{er} a été élu par les voix des musulmans qui ont voté pour lui à 93%. Au moment des élections présidentielles en 2012, des tracts en arabe avaient déjà circulé dans les cités de nos grandes villes.



Tract communautariste en langue arabe (crédit F. Desouche)

Daniel Deleaz entouré de deux colistiers

Devant ce tract de Pierre-Bénite, je suis resté bouche bée. Pour moi cela signifie une immense chute aux enfers de notre langue française, la langue de notre Histoire, la langue de Voltaire, la langue des Lumières, celle du Droit, que l'article 2 de la Constitution décrète seule langue de la France. Sous Titre 1^{er}, De la souveraineté, il est écrit clairement : « La langue de la République est le français ». Daniel Deleaz, tête de liste PS/PC/ PG, candidat au poste de premier magistrat de cette petite ville de 10.000 habitants, n'en a cure de cette constitution que tout citoyen, lui en particulier, lui qui se présente à des suffrages, est censé défendre. Aux portes de la mairie, n'est-ce pas, on peut sacrifier la Constitution pourvu que ça rapporte des voix. ...

[Interrogé par rue89](#), Daniel Deleaz a répondu « *Nous avons rencontré des personnes françaises d'origine maghrébine, portugaise ou italienne qui parlent le français mais ne le lisent pas, ou mal. Certaines d'entre elles ont fait part d'un sentiment de frustration ou de mise à l'écart. Il y a donc une inégalité entre les citoyens.* » Cette réponse ne convainc que lui-même. A-t-il distribué le même tract en en portugais ou en

italien ? Où a-t-il trouvé ces Franco-italiens, ces Franco-portugais qui ne maîtrisent pas le français ? Ils parlent tous le français ! Ses colistiers d'«*origine maghrébine* » ont probablement exercé une pression sur lui pour mettre une touche de langue du Coran dans la campagne des Municipales françaises. Ce tract fera venir des électeurs car ce tract va vers eux, se met à leur portée, leur évite tout effort d'apprentissage de la langue française.

Reste que personne ne lui a posé la question suivante : « Pourquoi a-t-il tronqué le nom de sa liste « Pierre-Bénite Demain » en « Pierre Bé demain » ? Avec l'emploi de l'arabe, c'est cette abréviation de Pierre Bé qui m'a le plus frappé. Est-ce pour retirer à cette commune tout signe ostentatoire de la bénédiction qui est un geste religieux séculaire chrétien ? Est-ce pour plaire à certains colistiers qui se sentent peut-être offusqués de siéger dans une commune bénie par le Dieu des mécréants ? Dans la foulée, pourquoi conserver le prénom, trop saint, d'Ambroise, évêque de Milan, à la salle « Ambroise Croizat » où a lieu la réunion électorale ? Et l'étape suivante ne pourrait-elle pas être le changement même du nom de cette commune ? L'avenir nous dira si elle prend le nom de Walid-sur-Rhône ou un autre joli nom. Beaucoup de communes françaises subiront le même sort car légion sont les noms qui rappellent l'origine chrétienne de nos villes et de nos villages.

La publication de ce tract électoral en arabe est à inscrire dans une stratégie globale de conquête que l'islam mène en Occident et en France en particulier. Cette conquête, qui tente et parvient à introduire les coutumes et la langue arabes dans nos institutions, cherche à affirmer une identité musulmane. Derechef elle réclame un particularisme communautaire pour saper l'identité française de la République au nom de la diversité. Nous avons vu les fondamentalistes à l'œuvre lors de la « [Manif pour tous](#) » : ils brandissaient des calicots en arabe. Ces coups de boutoirs sont à rapprocher

du bilinguisme français-arabe sur les emballages des produits de l'agro-alimentaire, des posologies des médicaments des laboratoires pharmaceutiques, des enseignes des banques etc. ... Encore que ce soient là des islamo-collabos et non des musulmans qui sont les auteurs de ce bilinguisme.

L'islam fondamentaliste a fait main basse sur la langue arabe en la sacralisant comme « langue du Coran ». Il l'impose comme langue de l'endoctrinement dans les mosquées et langue du culte alors que cette langue est d'ailleurs antérieure au Coran du 7^e siècle.

La gauche qui facilite l'enseignement des langues régionales et qui a ratifié, le 28 janvier 2014, la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires verra l'islam politique en France se faufiler dans la brèche pour imposer l'arabe, pas simplement comme langue « minoritaire » mais surtout comme langue parlée par des « millions de musulmans » en France. Ce qui sera suivi par les réclamations des Turcs pour imposer le turc, des Africains pour imposer les différents langues et dialectes qui foisonnent en Afrique. Une tour de Babel se construit sur notre sol.

Si l'enseignement, comme langues secondaires, du breton, de l'alsacien, du provençal, de la langue d'Oc, de la langue corse peuvent se comprendre (car il s'agit de langues de régions de l'hexagone qui ont façonné la France et qui sont un précieux patrimoine linguistique) introduire des langues allogènes conduirait inévitablement à affaiblir et faire même disparaître la langue française, à affaiblir par là notre République et ses valeurs, à attiser la déliquescence du tissu social et la montée du communautarisme et par là, à détruire l'unité de la nation.

L'État doit être alerte, prudent, vigilant. Il doit se projeter dans l'avenir. Il doit refuser tout comportement tendant à porter atteinte à la suprématie de la langue française qui doit être la seule langue nationale et

officielle dans notre République.

Et j'interpelle aussi par ces lignes le Préfet du Rhône et lui demande d'interdire toute entorse à la Constitution, d'invalider les listes qui se sont manifestées par la publication d'affiches, de tracts, de bulletins électoraux dans une langue étrangère, vecteur du communautarisme.

Bernard Dick



Au 08/03/2014